

"LE CAILLETIER" à Roquefort les Pins Logement n°17



Madame, Monsieur,

Vous venez de retirer un dossier de candidature pour l'acquisition d'un logement en accession encadrée à la propriété remis à la vente sur le programme immobilier :

"LE CAILLETIER" 215, allée du Château de Mougins à Roquefort les Pins

Logement n°17

Le logement commercialisé est :

Un T3 d'environ 63 m² de surface habitable pour un prix de vente de 241 071 € TTC parking compris

La vente sera assortie d'une clause anti-spéculative d'une durée de 12 ans , sous la forme d'un pacte de préférence au profit de l'opérateur social ERILIA.

La mise en vente de ce logement sera effectuée selon la procédure suivante :

Vous pouvez déposer un dossier de candidature à l'accession si :

- vous destinez l'achat exclusivement à votre **résidence principale**,
- votre **revenu fiscal de référence de votre avis d'impôt 2020 sur les revenus de l'années 2019**

correspondant à la composition de votre foyer fiscal est **inférieur ou égal aux plafonds de ressources** ci-dessous rappelés.

(au 1er janvier 2021)

(Revenu fiscal de référence N-2 en €)

Composition du foyer	PLS + 30%
Personne seule	35 433 €
2 personnes	47 316 €
3 personnes	56 902 €
4 personnes	68 695 €
5 personnes	80 812 €
6 personnes	91 075 €
Pers. Suppl.	10 158 €

*Source PLH CASA

Pour faire acte de candidature vous devez déposer le dossier candidature accompagné des pièces justificatives demandées, à :

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Direction Habitat Logement
449 route des Crêtes - BP 43 06901 Sophia Antipolis

Date limite de réception des dossiers : 11 juillet

Le Service Habitat Logement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis vérifie le respect des critères absolus de candidature.

Ces candidatures feront ensuite l'objet d'une démarche de commercialisation classique : visite de l'appartement dédié et enfin signature d'un contrat de vente si l'acquisition est réalisable.